

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - 551 34-14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MARS 1972



Mme ANTHONIOZ ouvre la séance :

« Mes chères Camarades,

Nous allons commencer cette 27^e assemblée générale par la lecture des noms de nos camarades disparues dans l'année. Veuillez vous lever pour entendre Mme Delmas vous en donner la liste : Mme Jonas de Bitche, Mme le Docteur Don Zimett de Bonneuil-sur-Marne, Mme Hervé de Paris, Mme Robert Debré de Paris, Mme Coute de Paris, Mme Marie Jeannic de Penmarch-en-Plogoff, Mm^e Osbert de Paris, Mme Philippe de Penhars, Mme Marchand de St-Jean-de-la-Ruelle, Mme Zugel de Strasbourg, Mme Serot de Paris, Mlle Lozier de Lyon, Mme Benzacar de Chatenay-Malabry, Mme le Docteur Guerlin-Coltel de Monthéry, Mme Mené de Toulouse, Mme Berry de Meyrieu, Mme Perrin d'Angers, Mme Patoux de Hesdin, Mme Porteres de Paris, Mme Guerry de Magneville, Mme Tinel de Sèvres, Mme Verneau de Lyon, Mme Grandcolin de Bouxières-aux-Chênes.

A la suite de cette lecture, une minute de silence est observée.

Mme ANTHONIOZ : « Mes chères Camarades, nous avons commencé cette réunion, où nous avons toujours tant de joie de nous rencontrer, par la lecture de la liste, hélas ! trop longue, de nos camarades disparues depuis un an. Que de noms chers de camarades qui étaient encore parmi nous, vous vous en souvenez sans doute, à notre 26^e assemblée générale !

» Après avoir pensé à celles qui continuent à vivre dans nos coeurs, je vous demande aussi de penser aux absentes, trop nombreuses, parce que souvent retenues par des raisons de santé. Parmi elles, nous relevons le nom de quatre de nos déléguées : Mme Auba, Mme Clair, Mme Goujon, Mme Javelot. Et puis beaucoup de nos camarades nous ont écrit pour dire qu'elles étaient de tout cœur avec nous (Mme Anthonioz lit une longue liste).

» Mes chères Camarades, cette 27^e assemblée générale est sous le signe du renouveau de l'A.D.I.R. L'année dernière, nous avions décidé ensemble de faire prendre un tournant à notre association. Depuis que nous existons comme association, comme A.D.I.R., depuis que

l'Amicale des prisonnières nous a accueillies rue Guynemer, bien des événements heureux ou malheureux se sont passés, bien des difficultés ont surgi qui ont été aplaniées par les équipes du bureau et du conseil d'administration. Et puis est venue cette année du 25^e Anniversaire. Nous n'espérions peut-être pas, à Ravensbrück, vivre ce 25^e anniversaire qui a été une grande fête des retrouvailles et de la joie. L'année qui a suivi a été plus difficile, parce qu'après ce moment d'euphorie nous nous retrouvions avec nos mauvaises santés, nos problèmes, parce que des camarades avaient disparu, puis, pour toute la France et particulièrement pour la Résistance, la mort du général de Gaulle marquait la fin d'une grande époque, il faut bien le dire.

» Alors nous avons eu une sorte d'appréhension que ce moment difficile pour l'A.D.I.R. ne soit pas surmonté avec le courage habituel, ce courage dont vous avez donné la preuve que vous n'en manquez pas, les unes et les autres. Mais tenir, après un si long temps, c'était peut-être encore plus difficile quelquefois. Aussi, il nous a semblé, en y réfléchissant avec les membres du bureau et du conseil, avec toutes celles qui participent davantage à la vie de l'A.D.I.R., qu'il fallait faire une sorte de retour aux sources.

» Il ne s'agissait pas de transformer cette association qui comme nous le souhaitons au cours de chaque assemblée générale est une association vouée à l'entraide et à l'amitié. Mais il fallait tout de même lui donner un visage encore plus attachant, plus fraternel, plus réconfortant. C'est ainsi que, l'année dernière, nous vous avons proposé quelques-unes des mesures que nous envisagions pour ce renouveau. Il s'agissait d'abord d'améliorations matérielles qui concernaient notre Foyer de l'A.D.I.R. le lieu de nos rencontres. Vous avez pu en juger ou vous pourrez en juger pendant ces deux jours, puisque notre Foyer vous est très largement ouvert.

» Il s'agissait aussi que davantage de nos camarades et surtout parmi les plus jeunes — disons les moins âgées — nous apportent une relève. Que le bureau, le conseil d'administration, les déléguées, se sentent épaulés, soutenus par de petites équipes qui acceptent, au sein de

l'association, telles ou telles responsabilités.

» Il s'agissait enfin que cette fraternité qui est l'esprit de notre association s'intensifie encore, que personne n'en soit exclu, et surtout pas les malades, les isolés, les plus âgées. Il fallait faire un effort pour les voir, les mieux connaître et les entourer davantage.

» Tels sont nos buts, et, dans son rapport moral, Jeannette L'Herminier, notre secrétaire générale, vous fera vivre cette année de l'A.D.I.R. où nous avons essayé le mieux possible de faire passer dans les faits ce renouveau que nous avions souhaité ensemble l'année dernière.

» Mais vous le savez bien, mes chères camarades, tout cela ne peut pas exister, tout cela ne sera rien si vous ne sentez pas vous-mêmes la nécessité de ce renouveau, la nécessité d'augmenter, d'intensifier parmi nous cet esprit d'équipe et cet esprit fraternel.

» Depuis le moment où, au cours de notre captivité, une voix amie nous a appelées dans notre cellule de prison pour nous réconforter, depuis le moment où dans les camps de concentration, sentant nos forces morales ou physiques défaillir, nous avons trouvé à propos une épaule fraternelle, une main affectueuse tendue, au bon moment, ou simplement un regard, depuis ce moment-là, nous savons peut-être mieux que quiconque ce qu'est la fraternité, ce qu'elle apporte comme témoignage dans ce monde dur d'aujourd'hui où trop souvent les faibles, les isolés, les vieillards sont rejetés. Pour nous si nous avons retenu avant toute chose l'esprit de la Résistance nous avons retenu aussi, de ce qu'à été notre épreuve de la déportation et de la captivité, cet esprit d'entraide et de solidarité. Eh bien, nous attendons cela de vous, nous attendons que non seulement vous répercutiez ce que nous essayons de faire, mais que vous preniez les devants, que vous n'hésitez pas à venir nous voir, que vous nous écriviez, que vous nous levez tout à l'heure pour nous proposer les idées qui vous viennent à nous qui attendons votre aide avec tant de joie, à vos déléguées dans les régions qui ont besoin d'être épaulées, car elles se sentent quelquefois bien seules.

40 P 4616

« Eh bien, mes chères camarades, je crois que maintenant nous ne pouvons mieux faire que d'écouter ensemble Jeanette L'Herminier nous donner le bilan de l'année passée et faire des projets

pour cette 28^e année de l'A.D.I.R. »
(*Vifs applaudissements.*)

Mme Anthonioz donne la parole à Mlle L'Herminier pour la lecture du rapport moral.

RAPPORT MORAL (Année 1971)

« Mes chères Camarades,

Au moment d'entamer le compte rendu de nos activités depuis le 13 mars 1971, le caractère quelque peu monotone d'un exposé relatif à des faits qui, d'une année sur l'autre, se ressemblent étrangement dans leur contexte et leur déroulement, ne saurait m'échapper. Mais si vous voulez bien considérer cet examen comme le bilan familial d'un essor auquel chacune d'entre nous, fidèle aux racines de notre origine commune, a apporté sa modeste contribution, je suis sûre que vous abolirez rapidement toute notion de routine pour apprécier la vitalité qui anime de plus en plus la progression dans le temps de notre association.

C'est en effet, un élan général qui a répondu à l'appel de renouveau que nous faisait, il y a un an, notre présidente pour aborder le tournant qui s'imposait à nous au sortir de notre 25^e anniversaire.

Voici d'abord ce qui a été réalisé par notre collectivité dans le domaine des activités extérieures à l'A.D.I.R.

Activité de l'A.D.I.R. sur le plan extérieur Défense du titre de Déporté

Le 16 février, notre président a pris part à la réunion qui s'est tenue, sur l'initiative de l'U.N.A.D.I.F., chez M^e Maurice Rolland, président de l'Association des Magistrats résistants, à l'occasion du projet de loi attribuant aux S.T.O. le titre de déporté. Suivant la décision prise au cours de cette réunion, les magistrats résistant et le C.A.R. doivent conjointement rédiger une lettre d'information et de protestation communiquée, pour qu'elles y souscrivent, à toutes les fédérations, associations et amicales de déportés et de résistants, et qui sera ensuite adressée au président de la République, au Premier Ministre, au ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, au ministre des Armées, aux présidents des Assemblées, des commissions d'Anciens Combattants et des groupes, afin qu'elle leur parvienne avant que la loi ne soit déposée et pour qu'il soit enfin entendu que le titre de « déporté » demeure exclusivement réservé à ceux et celles qui ont si atrocement payé de leurs souffrances et de leurs sacrifices le droit de le porter.

Représentation

La représentation de notre association s'est effectuée normalement dans toute la France avec notre drapeau, à l'occasion des cérémonies nationales et locales du souvenir et pour conduire à leur dernière demeure nos camarades décédés. Toutefois, en région parisienne,

nous manquons de porte-drapeau pour relayer, en cas de besoin, les responsables de cette tâche fatigante. Merci d'avance à celles d'entre vous qui accepteraient d'accomplir un geste de solidarité pour maintenir notre emblème à l'honneur, en donnant tout à l'heure leurs noms et adresses à Marguerite Billard.

L'A.D.I.R. a été représentée également le 16 octobre 1971 à l'inauguration de la plaque destinée à perpétuer dans la galerie Nord de l'Hôtel des Invalides, le souvenir des membres des réseaux Action, Evasion et Renseignement de la France combattante, des Mouvements de la Résistance intérieure française et des Forces françaises libres de l'Intérieur, morts pour la France.

Information

L'information à laquelle les témoins que nous sommes ont le droit de participer, s'est manifestée :

1^o auprès des jeunes : à l'occasion du Prix de la Résistance :

— par notre présence, en la personne de Claire Davinroy, parmi les membres du jury de l'Académie de Paris et par le don d'une partie des livres qui ont été remis le 19 mars 1971 au Centre académique de Recherches et de Documentation pédagogique de la rue d'Ulm, sous la présidence de M. Louis François, inspecteur général de l'Education nationale, aux lauréats du concours de 1970 ;

— par la même et active participation de nos déléguées des départements limitrophes et de province aux concours de leurs régions, relatés de manière si intéressante dans leurs rapports détaillés ;

2^o auprès de nos concitoyens :

— par notre collaboration avec l'Amicale de Ravensbrück à la préparation, la réalisation et le financement de l'exposition *L'Art issu de la Déportation* qui s'est déroulée du 24 septembre au 5 octobre, sous la présidence du Premier Ministre et du ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Cette manifestation, très remarquable par la qualité des œuvres exposées et par l'excellente tenue artistique de la soirée du 1^{er} octobre à l'O.R.T.F., a eu un grand retentissement dans le public parisien ;

— par notre participation traditionnelle à la Semaine de la Résistance ;

— par nos analyses et protestations dans plusieurs de nos bulletins, à la suite de la projection du film *Le Chagrin et la Pitié*, dont nous nous devions de dénoncer la partialité rendue odieuse par la présentation systématiquement incomplète et parfois dégradante, de l'ensemble des réactions de la région de Clermont-Ferrand à l'occupation nazie ;

— par notre démarche du 7 février,

conjointement avec l'Amicale de Ravensbrück auprès du colonel de Buttel, responsable de la salle consacrée à la deuxième Guerre Mondiale au Musée de l'Armée et de Mme Burgard, afin de revoir avec eux la documentation relative à la déportation et à la représentation féminine des souvenirs exposés dans les vitrines. Il a été très cordialement convenu que la documentation serait modifiée en fonction de nos observations et que nos associations fourniraient les éléments manquant à ce département, à savoir : une robe et un bonnet rayés, un quart en fer émaillé, ainsi que quelques objets fabriqués sur place par les anciennes concentrationnaires.

— Enfin, les Editions Gallimard ont pris l'initiatives de rééditer *Les Françaises à Ravensbrück* dans une édition moins onéreuse. Si la nouvelle présentation de cet ouvrage — pour laquelle nous n'avons pas été consultées — ne nous satisfait guère, il faut cependant reconnaître que le prix de vente actuel permettra, sans doute, d'atteindre un public plus nombreux.

Liaisons

Elles ont été matérialisées :

— par nos rapports toujours aussi sympathiques avec l'Amicale de Ravensbrück et toutes les associations et amicales issues de la Résistance ;

— par notre présence aux séances du conseil d'administration et à l'assemblée générale du C.O.S.O.R. dont la maison de retraite de Sainte-Musse, ouverte en priorité aux anciens résistants, abrite également les repos prolongés exigés par l'état de santé de nos camarades ;

— par notre participation à l'émouvante démarche de Mrs. Soames, fille de Winston Churchill et femme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, qui a tenu à se recueillir le 9 juillet, aux côtés de notre présidente, de Mme Maurice Schumann et de plusieurs de nos adhérentes, au Mémorial de la Déportation ;

— par nos contacts, entretenus à New York par Caroline Ferriday, avec l'institut international de l'Education, dans le dessein de faire bénéficier les descendants étudiants de nos camarades de la générosité de la Bourse Léonora Lindsay, pendant deux ans d'Université américaine.

Activité de l'A.D.I.R. sur le plan intérieur

Avant de vous en fournir le détail, j'aimerais d'abord faire avec vous la rapide synthèse des progrès réalisés dans la structure même de ces activités.

Pour la rénovation de nos locaux parisiens, leur installation et, dans l'avenir, leur entretien a été créé autour de Paulette Charpentier un comité formé de Cécile Troller, Jacqueline Mellal et Catherine Goetschel, toute désignée par ses activités professionnelles pour en être la conseillère décoratrice. Nous reparlerons tout à l'heure de la totale réussite de leur travail.

Les réunions d'étude pour le bulletin ont été étoffées aux côtés de Jacqueline Rameil et de ses collaboratrices habituelles, par Denise Mac Adam Clark

(plus connue des 27.000 sous le nom de Bella), Suzon Hugouenencq, Gisèle Gouges : autant de concours qui ont aidé Jacqueline et son fidèle entourage dans la recherche de thèmes nouveaux à développer dans notre presse intérieure, leur répartition auprès des rédactrices compétentes et l'observance d'une meilleure discipline dans les délais imposés par la mise en page de *Voix et Visages* et sa parution régulière.

Au bureau d'étude de la commission sociale, cruellement amputé par le départ de notre chère Anne-Marie Boumier, ont été adjointes, du fait de leurs activités antérieures, Yvette Farnoux, en tant que conseillère sociale et Madeleine Larose, ancienne assistante sociale à l'Hôpital des Quinze-Vingts, plus particulièrement chargée de la centralisation du problème des malades et des isolés.

Notre information et notre liaison intérieures demeurent entièrement basées sur *Voix et Visages*. La compétence et le dévouement de Jacqueline Rameil ne cessent de rendre notre bulletin toujours plus captivant. Sa tenue, sa portée, la valeur et l'élevation de ses éditoriaux et articles, constituent un enrichissement pour tous nos lecteurs, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de l'A.D.I.R. Le travail en profondeur de ses rédactrices nous incite, non seulement à vivre à fond notre collectivité, mais aussi à élargir nos préoccupations à la mesure des grands problèmes de l'actualité, à suivre certaines de nos camarades dans leurs activités extérieures à notre association et à nous éclairer sur la qualité de la littérature et des spectacles évocateurs des événements situés entre 1939 et 1945 en fonction de l'idéal que nous avons servi.

Nous trouvons de plus dans *Voix et Visages* tous les renseignements légaux relatifs à notre condition.

Nous revivons ensemble, grâce aux « In Memoriam », le meilleur de celles qui nous ont quittées. Nous participons au maximum à la vie de nos sections, aux rencontres, voyages, pèlerinages, aux distinctions qui, à travers nos camarades, honorent l'A.D.I.R. tout entière et enfin aux joies et deuils de notre grande famille.

En bref, notre bulletin est le principal agent de notre unité.

Vie des Sections

La vie des sections s'est révélée très intense cette année. Beaucoup de réunions extrêmement intéressantes et chaleureuses, dont vous avez pu lire les comptes rendus de nos déléguées dans *Voix et Visages* ont groupé nos camarades de province et de la région parisienne, en donnant à leur intelligence, à leur cœur et à leur culte du souvenir, des satisfactions de choix.

En région parisienne, les nouvelles responsables : Andrée Astier pour les Hauts-de-Seine, Kathy Fleury pour les Yvelines et Geneviève Mathieu pour le Val-de-Marne, en accomplissant leur tâche de manière exemplaire et en développant, grâce à leur dynamisme, la vitalité de leurs sections, ont amplement mérité nos remerciements.

En Ille-et-Vilaine, Mme Proust, nommée par le conseil d'administration, après la dernière assemblée générale, à la tête de cette section dont elle avait assumé les affaires courantes depuis le départ de Mme Thanguy, a consacré toute son activité et son dévouement à essayer de renouer entre nos amies bre-

tonnes, malheureusement très dispersées, les liens d'amitié et de solidarité conformes à nos origines. Nous lui en sommes très reconnaissantes et espérons de tout cœur que ses efforts seront secondés au maximum par la bonne volonté et la coopération de toutes les adhérentes.

A notre déjeuner parisien du 27 novembre, Marguerite Billard a été entourée d'une joyeuse et nombreuse assistance et, si nous avons grandement déploré son absence, pour raison de santé, le 16 janvier, à la réunion du début de l'année, boulevard Saint-Germain, la réussite de cette manifestation amicale n'en a pas moins été due aux soins qu'elle lui a apportés de chez elle, assistée par celles qui en ont effectué la réalisation.

Notre rencontre interrégionale en Lorraine fut passionnante et remarquablement organisée à Nancy, Metz et leurs environs par nos deux déléguées de cette région, Mme Cayotte et Mlle François. Leurs participantes en conserveront le souvenir ému.

A toutes celles qui assurent, avec une générosité et une efficacité toujours en progression, les responsabilités de nos sections, je suis heureuse d'exprimer la profonde gratitude de notre collectivité.

Les lundis du Foyer

Notre boulevard Saint-Germain, rajeuni, transformé par les soins du comité chargé de sa rénovation, a donné cette année un nouvel élan à l'ambiance fraternelle de nos réunions. Nous pouvons sincèrement féliciter Paulette et son équipe d'avoir réussi, dans des limites imposées par nos possibilités financières, à nous constituer un cadre à la fois sobre et harmonieux, où les coloris, l'éclairage et le mobilier s'accordent si bien à l'intensité et à la qualité de notre amitié. Mais n'oublions pas également de remercier Bernard Anthoniou de l'attribution qui nous a été faite par les Affaires Culturelles de certains objets de la Manufacture de Sèvres : lampes, vases, bibelots et cendriers parfaitement choisis par Jacqueline Souchère.

Comme vous pouvez le constater, l'espace réservé aux lundis du Foyer a pratiquement doublé. Nos bibliothèques, installées dans le bureau du secrétariat, y sont plus à l'aise pour nous dispenser notre pâture littéraire et disposent, enfin, dans l'entrée, du nombre de placards nécessaires au classement des volumes dont elles s'attachent à enrichir régulièrement la collection.

A la cuisine, méconnaissable du fait de sa clarté, de son aménagement spacieux et fonctionnel, Cécile Deschamps et Marie-Louise Mesean, pour le thé du lundi, ainsi que les volontaires chargées de préparer les goûters de nos grandes réunions, trouvent maintenant toutes les commodités nécessaires à l'accomplissement de leur rôle amical.

Le 29 novembre 1971, en présence de M. Alexandre Parodi, d'André Postel-Vinay et de plusieurs membres du conseil d'administration des Amis de l'A.D.I.R. nous avons gaiement inauguré cette rénovation dont Geneviève a brièvement dégagé, dans les termes qui lui sont propres, le but social et le caractère symbolique.

Un lundi de décembre a été consacré à l'accueil de nos camarades inscrites à l'association en 1971 et de leurs marraines. Nous comptons réitérer

chaque année ce geste d'amitié destiné à inciter les nouvelles adhérentes à participer à nos contacts hebdomadaires et à coopérer toujours plus étroitement à la vie de l'A.D.I.R.

C'est boulevard Saint-Germain que se tiendront désormais les réunions des sections de Paris et des départements limitrophes — dont celle du 29 janvier fut un succès — et que continuent à se retrouver avec joie les anciennes compagnes de prisons, de convois, de camps et de commandos.

Notre salon est aussi le lieu où les associations représentées parmi les membres du jury de l'Académie de Paris pour le Concours de la Résistance viennent se consulter pour la mise à jour de leurs responsabilités, et c'est dans la pièce attenante que s'exécutent les travaux du bureau, des commissions sociales et du Bulletin.

Enfin nos locaux parisiens centralisent de manière permanente les tâches administratives confiées à l'intelligence et au dévouement de Mme Montel et de Marie-Louise Mesean à qui nous devons, cette année, une reconnaissance accrue pour avoir mené de front, avec tant d'activité et de bonne humeur, leur travail déjà si astreignant et les triages et rangements entraînés par la rénovation du Foyer, de la cuisine et de l'entrée.

Nous en arrivons maintenant à l'essentiel de notre vocation et de notre raison d'être :

La solidarité

A mesure que les difficultés matérielles, les infirmités, la maladie, l'isolement se font plus durement sentir au fil des ans et que nos rangs éclairens par le décès de tant de nos chères camarades éprouvent davantage le besoin de se resserrer, la solidarité devient de plus en plus le centre de nos préoccupations.

Comment avons-nous donc assumé depuis mars 1971 la cohésion dans la sécurité de notre bloc familial ?

Les possibilités financières de notre entraide sont toujours basées, en priorité, sur les subventions maintenues par l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le Conseil de Paris auxquels nous renouvelons de tout cœur notre gratitude. Les Conseils départementaux des Hauts-de-Seine, des Yvelines et du Val-de-Marne, ayant eux aussi, sur la demande qui leur en a été faite par nos déléguées, accepté de nous aider, ont également droit à notre reconnaissance. La grande générosité des Amis de l'A.D.I.R. de Paris, celles de nos Amis d'Amérique ainsi que la part qui nous est réservée sur les bénéfices du bal *April in Paris*, à New York, s'ajoutent enfin à nos cotisations et dons fraternels pour alimenter les ressources de notre association, et couvrir les frais de sa vie administrative et les dépenses de son action sociale. De plus, cette année, sur l'intervention personnelle de M. André Weil, la Fondation de France s'est jointe, de manière importante, aux bienfaiteurs que je remercie très vivement au nom de notre collectivité, avec une pensée toute spéciale pour M. Alexandre Parodi, président de la Société des Amis de l'A.D.I.R. et André Postel-Vinay, son secrétaire général, dont le soutien constant et affectueux nous est tellement précieux, et une autre pour Caroline Ferriday, la dynamique et combien dévouée présidente de nos Amis d'outre-Atlantique.

L'emploi de ces ressources a été consacré :

— aux prêts — en réelle progression depuis la dernière assemblée générale — destinés à pallier les difficultés passagères de trésorerie entraînées pour certaines d'entre nous par leur état de santé, l'amélioration de leur habitat, le règlement de leurs impôts, la période d'attente de liquidation de leur retraite ou de celle de leurs conjoints.

— aux dons réservés à nos compagnes les plus défavorisées. Ces dons ont été relevés en fonction de l'augmentation du coût de la vie, que ce soit sous leur forme régulière : mensuelle, trimestrielle, pour les vacances, au début de l'hiver et à Noël, ou sous leur forme exceptionnelle lorsqu'il s'agit d'aider nos sœurs à franchir le cap d'une situation particulièrement aiguë.

Enfin, le caractère éminemment social des dépenses inhérentes à la rénovation du Foyer, a été reconnu et approuvé par les Amis de l'A.D.I.R. au cours de leur conseil d'administration, en présence de notre présidente.

C'est ainsi que la courbe de notre entraide matérielle s'est révélée nettement ascendante depuis le 13 mars 1971.

Si dans le domaine moral — sans doute le plus capital — nous avons réalisé encore davantage le meilleur de chacune au profit de toutes, il nous reste cependant un pas supplémentaire à franchir ensemble au regard du problème des malades et des isolés.

C'est pourquoi Geneviève a demandé à Madeleine Larose * de centraliser cette activité importante de notre solidarité. C'est elle qui, avertie de nos déficiences de santé, soit directement, soit par celles qui en auront eu connaissance :

— fera appel aux bonnes volontés des visiteuses qui voudront bien se signaler pour entourer nos compagnes frappées par la maladie ;

— orientera les démarches qu'exige l'état de santé de ces dernières. Le mariage de son filleul en Bretagne nous prive malheureusement aujourd'hui de sa présence, mais sa pensée n'en est pas moins proche de nous j'en suis certaine.

Mais je me permets d'insister auprès de nos déléguées régionales pour qu'elles ne manquent pas de nous prévenir immédiatement des hospitalisations en région parisienne de leurs adhérentes auxquelles nous aimerions d'autant plus manifester notre affection que leur épreuve est rendue plus pénible et plus angoissante par l'éloignement. Qu'elles n'hésitent pas non plus à nous fournir les noms de leurs camarades souffrantes, immobilisées ou solitaires, à qui nous serons toujours heureuses d'envoyer, notamment à l'occasion de Noël, une petite douceur évoatrice de la profondeur et de la fidélité de nos liens.

Nous serions enfin reconnaissantes à celles qui possèdent des voitures d'avoir la gentillesse de transporter nos aînées retirées des activités de la vie, pour leur permettre, de temps à autre, de participer à la joie de nos réunions.

En vérité, mes chères amies, je crois que nous avons bien pris le tournant susceptible de nous conserver, en dépit de la course inexorable des ans,

la jeunesse du cœur conditionnée par l'enthousiasme, la générosité et l'efficacité.

Vingt-cinq nouvelles adhérentes, que je salue très affectueusement de votre part, nous ont rejoints. Mais aussi, parmi les anciennes que la « vie normale » avait absorbées en dehors de l'A.D.I.R., un certain nombre, dont le temps a peu à peu relâché les exigences professionnelles ou familiales, ont accepté et même offert de collaborer effectivement à nos différentes activités. Leur élan spontané a d'ailleurs très vite reçu sa récompense dans la chaleur retrouvée de notre ambiance fraternelle. Et c'est avec une joie profonde, vous vous en doutez, que j'ai entendu l'une d'elles me dire avec émotion : « Chaque fois que je retourne à l'A.D.I.R., je regrette davantage d'en avoir été si longtemps éloignée ! »

Est-il meilleure appréciation de l'œuvre accomplie en commun, sous

l'impulsion de notre chère Geneviève, pour le nouvel essor de notre association dans la fidélité à l'idéal que nous avons servi et la solidarité qui ne s'éteindra qu'avec les deux dernières d'entre nous ?

(*Vifs applaudissements*)

Mme ANTHONIOZ : « Je pense être votre interprète à toutes en remerciant Jeanette de ce rapport moral si intéressant quant au fond et si vivant quant à la forme. Il traduit bien, avec cette jeunesse de cœur qui l'anime, les qualités de notre secrétaire générale (*Applaudissements*). »

» Je demande à celles qui auront des questions à poser sur ce rapport de s'inscrire auprès de Mme Montel.

» Nous allons maintenant entendre ensemble le rapport financier. Celles qui voudront poser des questions sur ce rapport, s'inscriront également auprès de Mme Montel. »

RAPPORT FINANCIER

(Année 1971)

Après le compte rendu si chaleureux de Jeanette sur nos activités, il m'incombe la tâche de vous les traduire en chiffres.

Je m'efforcerai d'humaniser la sécheresse de ces signes pour vous montrer ce qu'ils représentent de générosité et aussi de contraintes matérielles auxquelles tout organisme structuré ne peut se soustraire.

I. — LES DEPENSES

Elles se sont élevées à 186.459,57 F.

1) *L'aide sociale* : 44.444,22 F, soit moitié en dons et moitié en prêts, avec une hausse de 10 % sur 1970.

2) *Les frais généraux* : 33.719,41 F contre 19.391,51 F, soit une augmentation de 14.000 F sur 1970. Ceci mérite explication.

Nous avions décidé d'entreprendre des travaux de réfection de nos locaux, afin de les rendre plus accueillants à tous et nous nous étions fixé une somme limite de 16.000 F. Ces travaux ont été exécutés, comme vous avez pu le voir, et la dépense n'a pas dépassé cette somme, grâce à de généreux concours venus de l'intérieur et aussi de l'extérieur. (*Applaudissements*.)

Si nous examinons les frais de fonctionnement à proprement parler, nous voyons que les frais de l'assemblée générale ont été moindres (2.120,31 F) que ceux du bilan précédent : 5.290 F qui était l'année du 25^e anniversaire.

Quant aux autres dépenses courantes, elles ont subi l'augmentation du coût de la vie, et nous n'y pouvons rien. Mais vous voyez que, dans l'ensemble nos frais généraux, si nous déplorons la dépense exceptionnelle des travaux, restent stables.

3^e *Le bulletin* : 13.785 F contre 12.034 F. Vous savez l'importance et la qualité que ce lien représente dans la vie de notre communauté.

4^e *Les traitements et charges sociales* : 40.315,30 F, sont restés sensiblement les mêmes. Là nous devons prévoir un réajustement l'an prochain, pour suivre l'ordre des choses.

5^e *Avances et remboursements divers* : 32.410,44 F. Je vous ai souvent expli-

qué ce qu'il y avait derrière cette rubrique des « Dépenses » que vous trouvez dans les « Recettes ».

Notons, cette année, un écart. Il est dû à notre participation à titre d'avance, pour l'exposition *L'Art issu de la Déportation* dont les comptes ne sont pas terminés.

Nous devons ajouter aux « Dépenses », les achats de valeurs :

1.785 F en Bons du Trésor pour la dotation statutaire et un versement de 20.000 F au compte intérêts au C.I.C.

II. — LES RECETTES

Elles se sont élevées à 243.263,26 F.

Reportons le solde de 1970, soit 43.130 F et venons-en :

1^e *Aux cotisations* : je vous rappelle qu'elles sont toujours fixées à un minimum de 5 F. Au total 5.352,50 F contre 4.735 F, ce qui veut dire que le nombre des nouvelles adhérentes, et des anciennes qui sont revenues, dépasse de beaucoup le nombre cependant élevé des décès cette année.

N'est-ce pas là un signe probant de la vitalité de notre A.D.I.R. ?

2^e *Les dons* : au total 71.888,09 F.

Nos amis de l'A.D.I.R., toujours aussi fidèles et généreux, nous ont donné :

a) ceux de France : 20.000 F ;

b) ceux d'Amérique : 30.303,03 F.

Pas de participation cette année au bal *April in Paris*, car nous l'avions reçue en avance en décembre 1970, comme je vous l'avais indiqué dans le bilan précédent.

c) Par contre, nous sommes bénéficiaires cette année d'un don de 10.000 F de la Fondation de France.

d) Le fonds de solidarité nous a remporté 10.033,38 F, contre 7.500 F en 1970. Voici encore un autre signe de vitalité de notre association puisque vous savez que ce fonds est alimenté par les dons de nos adhérentes.

e) les dons divers : ont été de 1.551,68 F contre 7.500 F. Voici pourquoi : en 1970, nous avions

* Mlle Madeleine LAROSE, ancienne assistante sociale des Quinze-Vingts, 8, rue des Wallons, Paris-XII^e - Téléphone : 535-45-89 (avant 9 heures).

reçu des dons exceptionnels : 5.000 F du ministère des Anciens Combattants et 2.000 F du Conseil de Paris, pour nous aider à fêter dignement notre 25^e anniversaire.

Vous voyez que les petits dons que telles ou telles personnes étrangères à l'A.D.I.R. nous font pour témoigner leur sympathie — souvent à la suite de la lecture de notre bulletin — sont en augmentation de 50 %.

3^e Les subventions :

au total : 31.000 F.

Office National des Anciens Combattants (solde de 1970) : 5.000 F.

Office National des Anciens Combattants (acompte de 1971) : 5.000 F.

Conseil de Paris (année 1969) : 10.000 F.

Conseil de Paris (année 1970) : 10.000 F.

Conseil des Hauts-de-Seine : 1.000 F.

Nos organismes de tutelle ont maintenu leur aide. Si nous avons touché deux fois 10.000 F du Conseil de Paris, c'est pour rattraper un retard de paiement.

4^e Recettes diverses : au total : 41.985,11 F, qui représentent les retenues de Sécurité sociale, etc., les ventes de livres, les revenus des valeurs et les avances et remboursements divers dont nous avons déjà parlé.

5^e Enfin, les remboursements de prêts : 16.750 F contre 14.000 F. Nos prêts étant en hausse, il est normal que nos remboursements le soient aussi.

Aux recettes nous devons ajouter les remboursements d'actions et de Bons du Trésor venus à échéance, soit 3.337,46 F et un déblocage de 30.000 F au compte intérêts du C.I.C.

Au 1^{er} janvier 1972, nous avons en portefeuille 157.714,94 F, et un solde de 56.803,69 F pour faire face à l'avenir avec optimisme.

(Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ : « Comme vous le dit la trésorière elle-même les résultats financiers permettent de faire face à l'avenir avec optimisme ; nous avons de bonnes raisons d'envisager de continuer et de vous aider. »

Mme Anthonioz passe ensuite la parole aux commissaires aux comptes, Mme Billard et Mme Gouges, pour la lecture de leur rapport. C'est Mme Gouges, élue l'année dernière, qui lit ce rapport.

Rapport des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1971.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous étaient présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre asso-

Etat des recettes et des dépenses en 1971

RECETTES

Report solde 1970	43.130,10
Cotisations	5.352,50

Dons :

Amis A.D.I.R. France	20.000 »
Amis A.D.I.R. Amérique	30.303,03
Fondation de France	10.000 »
Fonds solidarité	10.033,38
Dons divers	1.551,68

71.888,09

Subventions :

O.N.C. (solde 1970)	5.000 »
O.N.C. (acompte 1971)	5.000 »
Conseil de Paris (1969)	10.000 »
Conseil de Paris (1970)	10.000 »
Conseil des Hauts-de-Seine	1.000 »

31.000 »

Recettes diverses :

Retenues Sécurité Sociale, etc.	1.178,90
Intérêts valeurs	11.893,53
Avances et remboursements divers	28.312,68

41.985,11

Remboursements prêts

TOTAL	209.925,80
-------------	------------

Remboursement 8 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1968	2.154,88
Remboursement Bons du Trésor échéance 5-10-71 (D.S.)	545 »
Remboursement Bons du Trésor échéance 23-13-71 (D.S.)	545 »
Remboursement Emprunt National 5 % 1956 (D.S.)	92,58

213.263,26

Déblocage comptes intérêts

TOTAL	243.263,26
-------------	------------

DÉPENSES

Aide sociale :

Dons	22.294,22
Prêts	22.150 »

44.444,22

Frais généraux :

Loyer	500 »
Charges, assurance	2.885,70
Pap	755,28
Matériel et entretien	6.732,43
Travaux	11.619,72
Frais poste	2.386,15
Téléphone	1.229,52
Transports	139,80
Assemblée générale	2.120,31
Ristournes sections	3.883,50
Dépenses diverses	1.467 »

33.719,41

Bulletin	13.785,20
Avances et remboursements divers	32.410,44
Traitements et charges sociales	40.315,30

164.674,57

Achat valeurs : Bons du Trésor (D.S.)

Verslement au compte intérêts au C.I.C.	1.785 »
TOTAL	20.000 »

186.459,57

En caisse au 1^{er} janvier 1972 :

Espèces	527,46
Banque	35.302,36
Chèques postaux	20.973,87

56.803,69

TOTAL	243.263,26
-------------	------------

Portefeuille :

Emprunt 3,50 % 1952-1958	55.960 »
24 oblig. S.N.C.F. 5,75 %	6.000 »
108 actions OBLISEM	14.487,44
80 actions SEM	12.964 »
20 oblig. C. Nle Autoroutes	8.158 »
Emprunt P.T.T. 8,50 % 1970	30.145 »
60 oblig. E.D.F. 8,50 % 1970	30.000 »

157.714,94

ciation, et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité, et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Paris, le 10 mars 1972

Les Commissaires aux comptes :
M. BILLARD G. GOUGES

Mme Anthonioz remercie les commissaires aux comptes et demande à l'assemblée de bien vouloir renouveler leur mandat. Mme Billard donnant sa démission pour raison de santé, elle sera remplacée par Mlle Mella.

Personne n'a demandé à poser des questions sur le rapport moral et le rapport financier, Mme Anthonioz met ces deux rapports aux voix. Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Mme Lansac demande ensuite la parole pour parler d'une question en dehors des rapports : « En tant que bibliothécaire, dit-elle, je voudrais d'abord exprimer les remerciements de toutes les lectrices pour les améliorations qui, grâce au conseil d'administration, ont pu être apportées à cette bibliothèque. En effet, cela a permis de faire deux classements, l'un pour les ouvrages de guerre, l'autre pour les autres ouvrages. Cette année, 42 personnes ont payé la cotisation, qui est de 20 francs. Avec ce fonds ainsi acquis (totalement indépendant des finances de l'A.D.I.R.) et grâce à Odette Fabius, qui nous a obtenu des ristournes chez les libraires, nous avons acheté 1.100 livres. Il reste en caisse 212 francs, c'est un beau résultat, mais nous serons toujours ravies d'avoir de nouvelles lectrices. » (Applaudissements.)

Mme Anthonioz reprend la parole : « Au dernier conseil d'administration, la question a été soulevée d'une augmentation de la cotisation. Vous savez que notre cotisation, depuis de nombreuses années est de 5 francs. A l'origine de l'A.D.I.R. elle était de 3 francs. Elle n'a augmenté que de 2 francs depuis 25 ans. Qui dit mieux ?

» Je dois dire qu'à peu près toutes nos adhérentes donnent au moins 10 francs pour régler leur cotisation. Alors, me direz-vous, pourquoi augmenter la cotisation, puisque de toute façon vous avez la même somme ? Eh bien, il y a à cela une raison, et cette raison c'est que nos déléguées de sections ont une ristourne sur la cotisation de 5 francs, de sorte que les ressources de nos déléguées sont tout de même faibles et qu'elles ont quelquefois de la peine à faire face à toutes leurs charges. J'en connais qui y sont pour beaucoup

de leur poche ; or ce n'est pas tout à fait normal.

» Alors, avec le surplus de ces 5 francs, nous constituons un fonds de solidarité et, dans la rubrique que Paulette vous a lue tout à l'heure, vous avez vu que ce fonds est bien pourvu. C'est grâce à vos dons que nous aidons nos camarades qui ont de petits budgets, des difficultés particulières. Je peux vous dire aussi que tous ceux qui nous aident, les Amis de l'A.D.I.R. en Amérique et en France, l'Office, les Conseils généraux, sont très sensibles dans leur appréciation de notre budget au fait qu'une part importante de ce budget est constitué par le fonds de solidarité.

» Je voudrais donc vous demander d'élever la cotisation minimum, qui est de 5 francs, à 10 francs minimum. Mais, bien entendu, je souhaite que le fonds de solidarité n'en pâtit pas.

» Y a-t-il des questions à poser à ce sujet ? Je crois que nous restons dans des limites très modestes. Voulez-vous lever la main si vous êtes d'accord ? »

Cette augmentation est votée à l'unanimité des membres présents.

Mme Anthonioz ajoute : « Il est bien entendu que si nos déléguées savent que des camarades, pour des raisons majeures ne peuvent pas payer cette somme, nous accepterons ce qu'elles pourront verser. On s'arrange toujours avec justement le fonds de solidarité, et personne ne restera en dehors de l'A.D.I.R. D'ailleurs, nous sommes très libérales sur ce point — certaines quelquefois nous le reprochent un peu — car nous continuons à envoyer le bulletin même à celles qui ne paient pas leur cotisation. Nous pensons que c'est une négligence de leur part. Mais si des camarades demandent vraiment à ne plus recevoir le bulletin, ou si le bulletin nous revient, alors nous ne l'envoyons plus.

» Vous voyez que c'est très important de payer ses cotisations parce que nous sommes, devant l'Office par exemple, comptées au nombre de nos cotisantes, c'est-à-dire que les subventions que nous recevons sont en fonction de nos cotisantes.

» Je voudrais maintenant vous préciser ce que vous a dit Jeannette dans son rapport moral au sujet de Madeleine Larose. Elle aurait dû être ici. Elle vous aurait donné ses coordonnées. Je ne vous les donne pas tout de suite, je pense qu'il est préférable que vous les lisiez dans le bulletin.

» Je voudrais vous dire aussi que, l'année dernière, plusieurs d'entre nous se sont inscrites pour faire des visites aux malades ou des démarches, mais elles ne sont pas assez nombreuses. Les démarches, il vaut mieux les réserver à Madeleine Larose qui connaît les hôpitaux et a l'habileté de les faire. Mais nous avons à Paris des hôpitaux très disséminés. Nous avons déjà une liste de camarades avec le nom des hôpitaux où elles peuvent se rendre *.

» Mmes Catherine Roux, Côme, Troler, Vernay sont toujours disponibles pour toutes les visites que nous leur

* Voici cette liste :

Mme Anthonioz : Val-de-Grâce.

Mme Astier : Ambroise Paré, Foch, Garches.

Mme Charpentier : Ambroise Paré.

Mlle Common : Bretonneau (en dehors des heures de bureau).

Mme Delmas : Cochin.

Mme François : Ambroise Paré (travailler à l'économat de cet hôpital ; possibilité de l'appeler du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h., au numéro 604-15-09, poste 30-03).

Mme Farnoux : Villejuif.

Mme Toutchapsky (Xénia) : Bichat.

Docteur Hautval : hôpitaux de Pierrefitte, Saint-Denis, Gonesse, Villiers-le-Bel, Enghien.

Mlle Levesque : Cochin.

Mlles Oddon et Potiron : Laennec, Neckar.

Mme Rème : Raymond Poincaré.

Mme Mathieu : pour tous les hôpitaux de Créteil.



Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

demandons. Mais ce que je voudrais, c'est vous demander une coordination de ce service. Si donc, certaines d'entre vous ont la possibilité dans leur temps disponible d'aller voir des camarades et qu'elles ne soient pas trop éloignées d'hôpitaux, elles voudront bien s'inscrire auprès de Mme Montel, soit après cette réunion, soit par lettre. Quant à nos camarades de province, qu'elles veuillent bien nous prévenir, ainsi que leurs déléguées, quand elles ont des camarades malades, car ce matin c'est nous qui avons appris à notre déléguée pour l'Ille-et-Vilaine, qu'une de ses adhérentes de la région de Rennes avait été hospitalisée à Paris. Donc, si vous voulez avoir des visites, prévenez-nous. Si vous ne voulez pas en avoir, c'est autre chose, mais en général, on est content des visites de camarades.

Un porte-drapeau

» Je voudrais insister aussi sur une demande qui vous a été faite. Nous avons tout de même de grandes difficultés pour avoir un porte-drapeau, et pourtant c'est très nécessaire. Evidemment, ce n'est pas toujours amusant d'aller aux cérémonies ou aux manifestations, mais nous le devons, nous ne pouvons pas réclamer qu'on maintienne le souvenir de la Résistance et de la déportation si nous-mêmes nous nous désintéressons des manifestations de ce souvenir.

» Le rôle de porte-drapeau est très important dans une association, le drapeau c'est le symbole de la patrie, le symbole d'une association, c'est tout de même quelque chose dont nous devons être fiers. Un porte-drapeau, nous avons eu pendant des années la chance d'en avoir un particulièrement digne et qui nous a fait honneur ; vous connaissez bien Mme Payen. Depuis, elle n'a pas été vraiment remplacée. Nous avons des camarades de bonne volonté qui, quand elles le peuvent, l'on relayée. Mais notre chère amie est arrière-grand-mère ; nous ne pouvons pas lui demander indéfiniment de continuer à porter le drapeau. (*Applaudissements.*) Alors, vraiment, que les plus jeunes, les plus fortes d'entre vous prennent la relève ! Personne ne se lève ? Il y a pourtant des belles filles parmi vous ! »

Mme Anthonioz annonce ensuite que la prochaine rencontre interrégionale aura lieu en Bretagne, en 1973, puisque la prochaine c'est demain, à Paris. Ce sera à Rennes. « Notre déléguée, Mme Proust, en a accepté le principe. Je puis déjà vous en donner la date exacte, ce qui vous permettra de prendre vos dispositions pour être nombreuses. Elle aura lieu les 6 et 7 octobre 1973. »

Avant de passer au vote et avant de demander si certaines ont des questions à poser sur d'autres sujets que le rapport moral et le rapport financier, Mme Anthonioz donne quelques détails sur la cérémonie à l'Arc de Triomphe, le vin de l'amitié au Totem et la journée du lendemain. Elle demande aux camarades qui ont des voitures et qui peuvent transporter celles qui marchent difficilement de se signaler. Les camarades intéressées par cette proposition voudront bien attendre dans le hall d'entrée les « chauffeurs ».

Elle ajoute : « Je voudrais vous parler de cette visite au Musée des Compagnons de l'Ordre de la Libération, car je n'aurai pas l'occasion de le faire demain. Il s'agit pour nous de ces rencontres avec la Résistance que nous avons toujours maintenues dans les ren-

contres interrégionales. Cette fois-ci, cette rencontre sera sous la forme de témoignages, de souvenirs des Compagnons de la Libération. Nous allons donc visiter ce musée, qui est aussi un mémorial. Je pense que vous avez été extrêmement attentives aux deux articles de Gabrielle Ferrières. C'est pour nous un des hauts lieux de la Résistance. Nous irons, non pas comme dans un musée ordinaire, mais avec recueillement, avec le souvenir de nos camarades disparus, parmi lesquels, je vous rappelle qu'il y a six femmes, dont notre camarade Simone Michel-Lévy. Une vitrine est consacrée à ces six femmes. J'espère que nous arriverons à y faire une minute de silence.

» Quand nous aurons suffisamment regardé les vitrines, nous nous retrouverons dans la salle du conseil de l'Ordre de la Libération. Quelques Compagnons veulent bien nous accueillir et nous dire quelques mots. Je pense que vous apprécierez toutes cette visite. Beaucoup d'entre vous ne connaissent pas ce musée, c'est très beau, et puis celles qui le connaissent déjà seront heureuses de se retrouver avec des Compagnons de la Libération.

» Ensuite, déjeuner à l'Unesco, où nous irons soit à pied, soit en voiture grâce aux gentils « chauffeurs » qui veulent bien nous aider. Nous déjeunerons dans un restaurant agréable, avec une vue panoramique très belle sur tout Paris, mais nous aurons aussi le plaisir d'être accueillies, au nom du secrétariat permanent de l'Unesco, par une camarade de Ravensbrück, Jeanne Hespel, accompagnée de deux de nos amies de l'A.D.I.R. : Yvonne Oddon et Hélène Maspéro. Suzon Huguenet, qui a organisé ce repas et cette visite, sera absente et nous demandera de l'excuser. Elle avait depuis très longtemps pris des places pour un voyage au Mexique avec sa famille et n'a pas pu remettre ce voyage. »

Mme Anthonioz demande si des camarades ont des questions à poser.

Mme Bauer soulève la question de la date de l'assemblée générale de l'année prochaine, en raison des élections législatives dont la date coïncidera sans doute avec celle de cette réunion. Mme Anthonioz pense qu'en effet on sera obligé de modifier cette date, qui restera très proche du jour habituel. Elle ne peut pas l'indiquer exactement, mais il est probable qu'elle sera avancée de huit jours.

Défense du titre de Déporté

Personne ne demandant la parole, Mme Anthonioz dit : « Il ya une question que vous ne posez pas, et dont je m'attendais que vous parliez. Alors je vais prendre les devants. C'est le rebondissement dans l'histoire du titre de déporté. Nous avons lu récemment que 60 députés, dont certains se sont dédits, ont essayé une fois de plus de faire une loi accordant aux S.T.O. le titre de victimes de la déportation.

Bien entendu, nous avons immédiatement pris contact avec les autres associations de déportés, avec également le Comité d'Action de la Résistance, avec les Combattants Volontaires de la Résistance, avec l'association des Magistrats Résistants, etc. Une action va être menée, elle est même commencée, de manière qu'on obtienne que cette proposition de loi n'aille pas jusqu'en commission. Elle n'est pas encore inscrite, ce n'est donc qu'une proposition pour le moment. Vous savez très bien comme moi, hélas ! les raisons assez

sordides pour lesquelles, en général, cette question rebondit dans les mois qui précèdent les élections. Les S.T.O. sont beaucoup plus nombreux que nous, et certains députés ne sont pas insensibles au fait d'avoir quelques électeurs de plus. C'est dommage, mais c'est comme cela. Un texte sera rédigé en commun par toutes les associations qui se sont réunies, sous l'impulsion principalement des Magistrats Résistants, ce qui donne beaucoup d'autorité, au point de vue juridique, à leur position. Consultez la liste des députés que nous indiquerons dans le bulletin et agissez auprès d'eux ; envoyez-leur des lettres, ne craignez pas d'aller les voir dans leur permanence, de manière à leur faire sentir que tout le poids n'est pas du côté des S.T.O. * . Comme vous le savez, nous pensons que le titre de déporté doit être conservé à ceux, et uniquement à ceux, qui ont été dans les camps de concentration. Je crois qu'il n'y a pas d'équivoque là-dessus. »

Quelqu'un demande la parole. C'est Mme Batier, qui ajoute que la commission pour l'attribution du titre de déporté résistant a déjà protesté auprès de M. Duvillard, qui est d'accord, contre cette proposition de loi.

L'affaire Barbie

Y a-t-il d'autres questions ? Fanny Marette demande ensuite si l'A.D.I.R. pense éléver une protestation à propos de l'affaire Klaus Barbie.

Mme Anthonioz répond : « Vous savez que, parmi nos camarades, plusieurs, dont certaines sont ici, ont été torturées par Barbie. C'est dire que nous avons depuis des années suivi cette affaire avec toute l'émotion que vous pensez. Nous avons essayé d'expliquer dans un bulletin précédent de l'A.D.I.R. comment la question se posait au moment où il y avait cette renonciation du tribunal compétent de l'Allemagne fédérale à continuer les poursuites contre Barbie. C'est à ce moment-là, vous vous en souvenez sans doute, qu'une délégation importante de résistants lyonnais, dans laquelle d'ailleurs l'A.D.I.R. était représentée, est allée en Allemagne fédérale pour protester et demander que les poursuites contre Barbie soient maintenues. Entre-temps, il est arrivé ce que tout le monde sait, c'est-à-dire que l'on a plus que de fortes présomptions à l'égard d'un personnage vivant en Bolivie et que, comme vous le savez aussi, le gouvernement français a réclamé son extradition, que le président de la République a écrit personnellement au président de la République bolivienne et en a reçu une réponse qui n'est pas enthousiasmante, mais qui n'est pas non plus un refus. Dans ces conditions, je ne vois pas exactement ce que vous attendez de nous. Le Comité de Liaison, dont nous faisons partie, a organisé une manifestation devant l'ambassade de Bolivie. J'avoue que pour ma part, je n'ai pas jugé utile de m'y rendre.

» D'abord, il y a tout de même une unanimous de Français, depuis le président de la République et le gouvernement jusqu'à, je crois, l'ensemble de l'opinion — à part quelques collaborateurs que personne ne dégrossira

* Nous avons appris récemment que les 60 députés en question avaient retiré leur proposition de loi. Nous n'en donnons donc pas la liste. Nos camarades l'auront d'ailleurs certainement lue dans L'Agent de liaison ou dans Le Déporté.

jamais — pour réclamer l'extradition de Barbie. Unissons-nous à ce souhait, mais que voulez-vous que nous fassions d'autre ? Que nous écrivions au président de la République ? Il a déjà fait la démarche que nous attendions de lui. Je veux bien écrire au président de la République bolivienne. Je ne sais pas si cela aura une très grande importance. Protester comment ? Voulez-vous que nous défilions ? Je ne nous vois pas allant, drapeau en tête, devant l'ambassade de Bolivie ; ce n'est pas notre esprit ni notre mission. Mais je comprend bien l'émotion de Fanny Marette et je la partage. Il y a une chose que nous pouvons faire, c'est de nous servir de notre tribune qui est *Voix et Visages* et puis vous dire au fur et à mesure ce qui

se passe, avoir comme une tribune d'information sur ce sujet.

Maintenant, nous allons voter. *

**

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Mme ANTHONIOZ	:	624 voix, élue.
Mme CHARPENTIER	:	624 voix, élue.
Mlle L'HERMINIER	:	624 voix, élue.
Mme SOUCHÈRE	:	624 voix, élue.
Mme VERNAY	:	624 voix, élue.
Mme CAUBRIÈRE	:	615 voix, élue.
Mlle GODFROY	:	4 voix.
Mlle MELLA	:	1 voix.

Au musée des Compagnons de la Libération

En ce dimanche matin 12 mars, c'est la réunion interrégionale qui nous rassemble très nombreuse dans le hall d'entrée de l'Ordre de la Libération, où M. Muracciole, secrétaire fédéral, nous accueille.

Nous parcourons les différentes salles du musée. Une minute de silence est observée devant la vitrine contenant les souvenirs des six femmes Compagnons, toutes disparues. Plusieurs d'entre elles ont été déportées et restent un exemple pour leurs camarades.

Puis nous nous regroupons auprès de M. Muracciole, entouré par deux Compagnons : André Postel-Vinay, notre ami, et M. Juliette. M. Juliette évoque la mémoire du général de Gaulle : « Quelles que soient les options sur lesquelles nous nous sommes orientés depuis, il fut l'initiateur, le moteur et le chef ».

Geneviève parle à son tour. Elle lit quelques extraits de la lettre où M. de Boislambert exprime ses regrets d'être loin de Paris en ce dimanche : « J'aurais été heureux de vous recevoir et d'accueillir auprès de vous les membres de l'Association des Déportées et Internées de la Résistance. Nous avons été profondément sensibles au fait que, dans le cadre de votre assemblée générale, vous ayez tenu à venir visiter le musée de l'Ordre de la Libération dont je tiens toujours à bien préciser qu'il doit évoquer aussi bien les combats de la France libre que les luttes de la Résistance et très particulièrement les souffrances de ceux et de celles qui, déportés et internés, subirent les coups de l'ennemi. »

« Cette visite au musée des Compagnons, poursuit Geneviève, si précieux que soient les souvenirs que nous y trouvons, est encore autre chose pour nous. Elle symbolise l'accueil des Compagnons de la Libération aux femmes déportées et internées de la Résistance. C'est une espèce de rencontre entre ces femmes et toutes celles, si nombreuses, que nous représentons, et ces Compagnons qui restent à mes yeux l'emblème le plus pur de la Résistance. »

« En nous retrouvant dans cette salle qui est la salle du Conseil de l'Ordre, parmi les souvenirs les plus précieux, tel

l'Appel du 18 Juin, nous reprenons conscience d'un passé et nous nous recueillons dans l'esprit qui a été celui de notre lutte.

» Pour la plupart d'entre nous, cette visite est une présentation, une initiation. Nous souhaitons que nos camarades, et tout spécialement nos camarades de province, reviennent nombreuses dans ces lieux chargés d'histoire. Car, déportées, internées, victimes, nous restons ayant tout des résistantes, et c'est notre raison d'être encore aujourd'hui. »

En visitant le musée des Compagnons, certaines de nos camarades ont pensé qu'elles pourraient fournir des objets au musée de la Résistance qui y est joint. C'est une très bonne idée. Pour la réaliser, il convient d'en faire la proposition par lettre à M. Muracciole en lui décrivant le ou les objets en question.

D'autre part, le musée de l'Armée sollicite notre concours pour sa salle de la II^e Guerre mondiale où figurent des vitrines sur la Déportation. Même manière de procéder, mais écrire cette fois à l'A.D.I.R. en décrivant le don envisagé. Nous réunirons les propositions reçues et les transmettrons.

Certaines camarades habitant une ville de province qui possède son musée peuvent naturellement préférer lui réservé les souvenirs qu'elles ont rapportés, de façon qu'ils soient utilisés sur place.

Plusieurs possibilités s'offrent donc à nous d'entretenir le souvenir de la Résistance et de la Déportation.

La réunion des déléguées

Prologue traditionnel de l'assemblée générale, la réunion des déléguées du samedi matin 11 mars s'est déroulée, vivante et constructive. Aux membres du bureau de l'A.D.I.R. admis à y participer, l'ambiance a semblé particulièrement intéressante.

Après avoir regretté l'absence de celles que des raisons de santé personnelle ou familiales avaient retenues, dans leur région, Geneviève a rappelé dans leurs grandes lignes les résolutions prises au lendemain de notre 25^e anniversaire et précisé leur application au sein de notre association.

L'exposé de chacune des responsables de nos sections de province, les échanges qui s'ensuivirent, les discussions qui en déroulèrent ont confirmé, de manière aussi reconfortante qu'en région parisienne, le tournant pris en commun dans la recherche des moyens et concours susceptibles de rajeunir et d'intensifier l'action d'entraide et de solidarité de l'A.D.I.R.

C'est avec satisfaction que nous nous sommes ensuite fraternellement détenus au cours du sympathique déjeuner qui nous a réunies au restaurant de l'Assemblée nationale.

Après l'assemblée générale, nous nous sommes retrouvées nombreuses avec notre drapeau — confié à André Astier, délégué des Hauts-de-Seine — à l'Arc de Triomphe, pour y ranimer la Flamme en compagnie de plusieurs associations de Résistants et notamment les Résistants de 40.

Mme Vincent, de Bordeaux, et Mlle Thiau, de Metz, ont déposé la gerbe de bleuets de l'A.D.I.R. sur le tombeau du Soldat inconnu, et c'est au son des accents vibrants d'une excellente musique militaire que nous nous sommes pieusement recueillies dans la pensée de toutes nos chères camarades disparues.

Puis nous nous sommes dirigées, avec quelques-uns de nos amis des Résistants de 40, vers le Palais de Chaillot où nous attendaient celles de nos compagnes que la fatigue avait empêchées de nous suivre à l'Etoile.

Cette formule de rencontre pour boire ensemble le « vin de l'amitié » dans une salle spacieuse et suffisamment pourvue de sièges, en permettant aux groupes de se former et d'évoluer facilement de l'un à l'autre, a certainement favorisé le maximum de contacts entre toutes. Et ce fut la joie habituelle des retrouvailles et des longs bavardages dans l'atmosphère si émouvante et si chaude de notre incomparable amitié.

Avec les anciennes d'Holleischen

Le dimanche 12 mars, après le déjeuner si vivant et si intéressant à l'Unesco, « celles d'Holleischen » se sont retrouvées encore pour le thé au Foyer de l'A.D.I.R., boulevard Saint-Germain. Malgré le caractère semi-improvisé de la chose, nous étions quand même plus de 15 à nous réjouir une fois encore d'échanger des souvenirs et des nouvelles des unes et des autres.

Il y a même eu des « ressuscités » que nous n'avions pas revues depuis le camp. Mais quelle joie de les accueillir ! Si bien que nous ne nous sommes séparées que vers 19 h 30, même si certaines auraient dû partir plus vite pour

être sûres de ne pas manquer leur train.

Nous nous sommes bien promis de renouveler l'an prochain, avec plus d'ampleur, ce rendez-vous de l'amitié qui suit l'assemblée générale.

Il faudra (mais je vous le rappellerai en temps utile) que vous nous disiez, à Clairon ou à moi-même, si vous préférez un déjeuner-gouter ou un goûter-dîner, toujours à l'A.D.I.R. dans cette atmosphère d'accueil chaleureux.

Merci à celles qui ont pu venir, et affections et souvenirs à toutes les autres.

Madeleine Lansac.

RECHERCHE

Les deux camarades ayant eu dans leur cellule à Fresnes « Jacqueline », de son nom Yvonne Rudillat, voudront bien écrire à Mme Flamencourt, 71, avenue du Colonel-Morlaix à Beaugency.

LE DÉJEUNER A L'UNESCO

Au restaurant de l'Unesco, d'où l'on a une vue panoramique splendide sur Paris, nous avons été reçus avec beaucoup de bonne grâce par Jeanne Hespel, qui appartient au secrétariat de l'Unesco depuis 21 ans et qui est chargée d'intégrer et d'accueillir les nouveaux membres du secrétariat — qui sont de 90 nationalités différentes — afin de les aider à remplir leur tâche.

Elle nous a exposé succinctement l'histoire, les buts et les réalisations de l'Unesco, en ces termes :

« Nous voici dans la maison de l'Unesco, au cœur de Paris, et pourtant pas tout à fait en France. Nous sommes en territoire international, dans la maison des 128 Etats membres de cette organisation, 128 Etats de tous les continents, de structures économiques et politiques très diverses et qui, pourtant, ont décidé de travailler ensemble pour la paix, pour l'éducation, la science et la culture.

» L'Unesco fait partie de ce grand système dont les Nations unies sont la tête politique, mais elle est une des nombreuses organisations techniques de cet ensemble qui couvre tous les domaines de l'activité humaine.

» Comment est née l'Unesco ? Alors que nous étions au cœur de la nuit, dès 1942, puis en 1943, 1944, se réunissaient à Londres les ministres alliés de l'Education. Ne doutant pas de la victoire et soucieux de reconstruire un monde meilleur sur les ruines laissées par cette guerre affreuse, imaginant des écoles, des bibliothèques, des centres culturels, des laboratoires au service de l'homme, ils ont rédigé l'acte constitutif de l'Unesco qui dit notamment :

» Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix...

» La grande et terrible guerre qui vient de finir a été possible par le reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité, de respect de la personne humaine et par la volonté de lui substituer, en exploitant l'ignorance et le préjugé, le dogme de l'inégalité des races et des hommes... La dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix..

» Comment ne pas voir dans ces principes, l'esprit et l'espérance qui nous animaient et nous soutenaient dans nos épreuves ?

» Comment l'Unesco essaie-t-elle de mettre en action ces principes ? Tout d'abord, elle est un terrain de rencontre incomparable. Déjà, au Secrétariat même, des fonctionnaires de quelque 90 nationalités travaillent en commun, apprennent à se connaître, se côtoient tous les jours. Les conférences, les séminaires, les colloques que l'Unesco organise réunissent des éducateurs, des savants, des chercheurs, des artistes de différentes nationalités ; souvent ils viennent de pays à systèmes politiques, économiques, culturels très divers, parfois même opposés, mais ils s'attellent à la même tâche et prouvent que la coopération est possible en faisant ensemble progresser leur science, leur technique, leur art.

» Mais l'Unesco n'organise pas seulement des conférences et des réunions. Elle lutte contre la discrimination sous toutes ses formes : culturelle, religieuse, raciale surtout. Ses publications sur le racisme opposent des arguments scientifi-

ques à cette horrible théorie de la supériorité raciale, de triste mémoire pour nous tout particulièrement, mais qui, hélas ! continue encore à sévir de nos jours dans certains milieux ou dans certaines parties du monde. C'est, par exemple, le cas de la République sud-africaine qui a quitté l'Unesco parce que sa politique de discrimination raciale, l'*apartheid*, était en contradiction avec les principes de l'organisation.

» Lutter pour des principes, si beaux soient-ils, n'est rien si l'on ne lutte pas en même temps contre la misère. L'Unesco s'est donc activement engagée dans la campagne pour le développement, car la dignité de l'homme n'est qu'un mot creux au cœur de la famine, de la maladie, de l'ignorance. Si pour nous ces fléaux sont du passé, ils sont encore le lot des deux tiers de l'humanité. Des centaines de millions d'enfants ont faim, n'ont pas d'école, des centaines de millions d'adultes sont analphabètes. Des équipes de l'Unesco sont à l'œuvre dans les

differentes parties du monde pour le droit à l'éducation, le droit à la culture, une meilleure exploitation des ressources naturelles.

» Ayant la grande chance de pouvoir vivre, modestement, à ma mesure, la continuité de l'idéal qui nous animait pendant la guerre pour que « cesse le temps du mépris », je voudrais, en souvenir de cette journée et de votre visite à l'Unesco, offrir à la bibliothèque de l'A.D.I.R. le livre tiré de la sagesse des peuples et qui porte le beau titre *Le Droit d'être un homme*, titre qui résume bien nos aspirations à toutes.

Sur ce, l'on se mit à table et l'on attaqua joyeusement un excellent repas au milieu du brouhaha habituel de ces réunions annuelles.

Après quoi, on se retrouva dans une grande salle de projection où nous fut donné un film choisi spécialement pour traduire en images le rôle mondial et bienfaisant de l'Unesco.

Et nous nous séparâmes, fatiguées mais contentes, en nous disant : « A l'an prochain ! »

Portrait d'un tortionnaire

Dans notre numéro de novembre-décembre 1971, nous disions que la trace de Klaus Barbie semblait être perdue. Bien peu de temps après, un nommé Klaus Altman était retrouvé au Pérou, qu'il quittait précipitamment pour regagner la Bolivie, dont il est ressortissant et d'où, par conséquent, il ne peut être extradé — sauf s'il était bien démontré qu'il a acquis la nationalité bolivienne sous une fausse identité.

Klaus Altman est-il Klaus Barbie ? Il existe pour qu'on le croie un faisceau de présomptions accablantes. Plusieurs de nos camarades résistants, dont notre amie Lise Lesèvre, l'ont formellement reconnu. Le gouvernement français a demandé l'extradition du criminel, mais n'a reçu jusqu'à présent du gouvernement bolivien qu'une réponse polie. La France n'a d'ailleurs pas de convention d'extradition avec la Bolivie. Reste la confrontation des empreintes digitales de Barbie avec celles d'Altman. La question est entre les mains du président bolivien. On en est là pour l'instant.

Témoignage de Lise Lesèvre

Tout honnête homme se montre prêt à se battre pour défendre son pays. Mais à faire le boucher et le bourreau nul guerrier ne consent. Gandhi.

Barbie n'avait pas lu Gandhi. Certain général français non plus puisque si on l'en croit, la torture était chose utile, nécessaire ! J'ai mal supporté cette émission à la télévision française, un soir. C'est pourquoi j'ai tant tardé à reprendre ces souvenirs douloureux.

On ne peut évoquer la sinistre forteresse de Montluc, l'Ecole de Santé militaire à Lyon (centre des interrogatoires) sans évoquer le non moins sinistre Barbie ; sa silhouette trapue, son museau de bête sauvage, la joie toute particulière qu'il avait en se jetant sur une de ses victimes gisant à terre et en la retournant de la pointe du pied... Et l'écrasement du visage avec le pied, tout spécialement quand il croyait reconnaître un israélite. « Un juif... » ce mot sifflait en passant entre ses lèvres minces, et les coups recommençaient à pleuvoir sur la victime inanimée.

Je n'ai pas un instant douté de l'identité du sinistre personnage : ses yeux l'ont trahi. Un soir, un visage projeté sur l'écran de télévision — cet écran se reflétait dans une glace de la salle de bains où j'étais occupée. Le son ne me

parvenait pas. Le bruit de l'eau qui coulait m'empêchait d'entendre. Mais les yeux étaient fixés sur moi. J'ai été prise de panique, je tremblais sans arriver à comprendre ce qui m'arrivait. J'ai bondi sur le récepteur. C'était lui... Barbie... Alors, il m'a fallu revivre en pensée le calvaire que m'avait infligé la brute... à moi et à tant d'autres.

J'ai été abominablement torturée par Klaus Barbie : la pendaison par les poignets, la baignoire, les coups calculés... savamment calculés et appliqués, l'écrasement des vertèbres, les supplices inconcevables qu'on ne saurait conter.

Et le sadisme de la préparation des interrogatoires : me faire assister d'abord aux interrogatoires, aux scènes de torture d'autres prisonniers. Ils résistaient aussi. Alors me faire assister à la paye des dénonciateurs. Il y en avait, hélas ! Et ils avaient très bonne allure.

Le comble du sadisme : Barbie, la bête immonde avait fait reconstituer dans un des bureaux de l'Ecole de Santé la chambre de mon jeune fils (16 ans). Au mur, les photos, les gravures. Sur un meuble-bureau, le grand buvard de cuir

fauve de Jean-Pierre, ses objets familiers, ses poèmes étalés et le mot « Maman » écrit dix fois, vingt fois, plus peut-être, la nuit d'angoisse qu'il avait passée avec mon mari à m'attendre. J'étais arrêtée. Ils m'avaient rejoints le lendemain. La déportation pour eux aussi... et le non-retour !

La colère que j'éprouvais devant tant de bassesse m'empêchait d'avoir peur. Le mépris que m'inspirait cet odieux tortionnaire et que je lui jetais au visage m'a certainement valu quelques coups supplémentaires.

Barbie commençait toujours les séances de torture, les dirigeait, souvent les reprenait. Il était assisté de trois grandes brutes allemandes dont l'une, comme Barbie, parlait parfaitement le français. C'était un grand blond, chevelure opulente et frisée. Quelques Français venaient aussi prêter main-forte.

J'ai tardé à joindre ma déposition à celle de mes camarades. Nos séjours à l'Ecole de Santé se ressemblent étrangement j'imagine.

Pourtant, personne n'a parlé de ces constructions étranges installées à l'intérieur d'un des quatre cachots (que nous appelions des cages à mouches) et que Barbie surveillait attentivement. Des ouvriers venaient de l'extérieur chaque matin et repartaient chaque soir. Il s'agissait de caissettes à peine de la hauteur d'un homme, plates et étroites. Un petit guichet en haut pour permettre une vague aération et surtout pour permettre à Barbie de se moquer, d'insulter le supplicié. Quand la brute ouvrait la porte, le prisonnier tombait visage contre le sol. Deux soldats le relevaient et l'emmenaient à l'interrogatoire en le soutenant car le malheureux n'aurait pu marcher. Ces « caissettes » n'ont pas dû servir longtemps, heureusement. Je les ai vues en service le 11 mai 1944, date de mon dernier et sévère interrogatoire. Et, le 21 mai, l'Ecole de Santé était détruite par un bombardement américain.

La Bolivie ne livrera pas Barbie ! Il est sûrement riche et puissant. Puissants aussi ses amis, d'autres criminels comme lui qui depuis vingt-sept ans vivent tranquilles, en paix, en famille. Ils ont oublié... Nous, pas ! N'oublions jamais pourquoi nous avons été des révoltés.

Lise Lesèvre
Matricule 42.241

**

Au Panthéon, le soir du 12 avril, à la cérémonie qui réunissait nos camarades de toutes les associations résistantes, devant le flambeau porté par Picot, Jeanne Boitel a lu de sa voix émouvante et bien timbrée une lettre écrite par Louis Martin-Chauffier.

Ce message était un appel, appel à la justice pour que les criminels de guerre ne sombrent pas dans l'oubli et l'indulgence générale, et que leur vieillesse quiète et honorée ne soit pas un outrage à leurs victimes, pour que soient marqués de l'opprobre qui convient les crimes et les tortures que le monde, depuis le nazisme, n'a que trop tendance à commettre sans vergogne.

Autour du tombeau de Jean Moulin ces paroles et la demande renouvelée de l'extradition de Klaus Barbie devaient un cri douloureux auquel nous nous sommes ardemment associés.

Ce cri vibrait encore silencieusement dans le cœur de ceux qui pieusement, le long des couloirs de la crypte, allaient porter à Jean Moulin l'hommage de leur reconnaissance et de leur respect.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Loïc, quinzième petit-enfant de notre camarade Mme de Robien. Huisseau-Mauves, 22 février 1972.

MARIAGES

Philippe, fils de notre camarade Mme Berault (Léger), a épousé Joëlle Janiella. Saint-Cyr-en-Val, 29 janvier 1972.

Monique Prellier, petite-fille de notre camarade, Mme Madeleine Billard et fille de M. et Mme Prellier, a épousé Pierre Morisset. Vendôme, 4 mars 1972.

Chantal Niaudet, petite-fille de notre présidente-fondatrice, Mme Delmas, a épousé Claude Vidal. Paris, 25 février 1972.

Notre camarade Mme Hulet a marié son fils Christian.

DÉCÈS

Notre camarade Mme Docquier, mère de notre camarade Mme Trachta-Docquier, est décédée. Veules-les-Roses, 26 mars 1972.

Notre camarade Marguerite Eberenz a eu la grande douleur de perdre sa sœur, Adrienne, ancien administrateur civil à la présidence du Conseil. Pérugeux, le 26 janvier 1972.

Notre camarade Mme Eglin a perdu son mari. Waldighoffen, mars 1972.

Notre camarade Mme Guéry est décédée. Mogneville, 1^{er} février 1972.

Notre camarade Mme Grandcolin est décédée. Bouxières-aux-Chênes, 28 octobre 1971.

Notre camarade Mme Lise Lesèvre a perdu sa mère. Grenoble, 3 mars 1972.

Notre camarade le Docteur Liard (Lou-lou Le Porz) a perdu son mari. Bordeaux, 3 avril 1972.

Notre camarade Mme Munsch a perdu son fils. Le Thillot, février 1972.

Notre camarade Mme Orrit a perdu son beau-père. Toulouse, février 1972.

Notre camarade Anne-Françoise Perret a perdu son frère ainé. Paris, octobre 1971.

Nos camarades Mme Pérodeau et Mme Jacob (Clairon) ont perdu leur père. Paris, Epinay-sur-Orge, 29 mars 1972.

Notre camarade Mme Rosley a perdu son mari. Bussy-en-Othe, 13 février 1972.

Notre camarade Mme Richefeux est décédée. Argentan, février 1972.

Notre camarade Mme Tinel est décédée. Sèvres, janvier 1972.

Notre camarade Mme Touquet a perdu son mari. Livry-Gargan, 24 avril 1972.

Notre camarade Mme Verneau est décédée. Lyon, 15 février 1972.

Notre camarade Mme Zepchi a perdu son fils, décédé accidentellement. Marseille, 5 février 1972.

Mme Lévis, qui dirigea pendant plusieurs années la maison de repos de Nantou, est décédée. Paris, 6 mars 1972.

DÉCORATIONS

Rectificatif au n° 131, il fallait lire : Mme Mallet Marguerite a été élevée au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Notre camarade Mme Jourdain a été décorée de la Médaille Militaire.

VIE DES SECTIONS

Section Parisienne

Réunion le 29 janvier des trois nouvelles sections

Il faisait bien froid ce samedi, et les trois déléguées des Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Yvelines n'osaient espérer grande affluence. Mais très vite notre foyer se trouva réchauffé par de nombreuses arrivées.

Plusieurs de nos amies découvraient les transformations du Foyer rénové, d'autres même venaient à l'A.D.I.R. pour la première fois. Ce fut vite une atmosphère de retrouvailles, pleine de joie, de bavardages... et de projets... Projets de nouvelles réunions le samedi, car nos amies qui travaillent et habitent la banlieue ne peuvent venir à nos lundis.

Est-ce les plus gourmandes qui proposent un déjeuner ? Il nous faudra alors trouver le centre de gravité de nos trois départements.

C'est avec l'espoir de nous retrouver sous peu, souhaitant que les absentes de ce jour puissent se joindre à nous lors de cette future réunion, que nous nous sommes séparées.

Quel réconfort pour vos trois déléguées que ces heures de chaude amitié. Merci à toutes.

J. Fleury.

Section Loiret-Centre

Le 24 février, il y a eu une réunion très amicale chez Yvette Kohler, toujours prête à nous accueillir en maîtresse de maison accomplie et à nous faire apprécier ses talents de pâtissière.

Les Orléanaises étaient présentes en majorité, à part les voyageuses, mais au dernier moment nous avons été privées de la présence d'Irène Besnard et de J. Wilkinson, souffrantes, de Mme Péron dans l'impossibilité de sortir.

Venant de plus loin, Mme Caron, Gisèle Cabrière et Moune de Bernard nous avaient rejointes. Malheureusement, nombreuses furent les excusées pour maladie.

Chaleur de l'amitié mais aussi prévisions pour notre rencontre parisienne à l'assemblée générale qui a été en même temps une belle rencontre interrégionale.

M. Flamencourt

ELECTION DU BUREAU DE L'A.D.I.R.

Le conseil d'administration a procédé, le 21 mars 1972, à l'élection de son bureau : 13 présents, 3 pouvoirs, 16 suffrages exprimés.

Le bureau est ainsi constitué : présidente fondatrice : Mme DELMAS. présidente : Mme ANTHONIOZ : 15 voix, élue ;

vice-présidentes : Mmes FERRIÈRES : 14 voix, élue ; Mme GÖTSCHEL : 14 voix, élue ; Mme RAMEIL : 15 voix, élue ; Mme de RENTY : 15 voix, élue ;

secrétaire générale : Mlle L'HERMINIER : 15 voix, élue ;

trésorière : Mme CHARPENTIER : 15 voix, élue.

Le Gérant-Responsable : G. ANTHONIOZ.

Bernard Neyrolles - Imprimerie Lescaret - Paris